COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le 30 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace DEYDIER à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

PRESENTS: M BOCCARD, MC SAUSSAC (proc de S GENEST), M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), K ESSAYAR, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de J DAUMAS), I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE (proc de J SEBASTIEN), JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHIER, G SAUCLES (proc de C PASTRE), P AYMARD, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNSLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, B SOUCHE, F CHASSON, A ROUSSET, TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice: 52 Présents: 46 Procurations: 6 Votants: 52 Absents: Date de convocation: 24/07/2020

Secrétaire de séance : Cécile FAURE

Absents:.

En présence des suppléants non votants : S CAVIGGIA, JP MARRON et O BOISSIN.

Objet: Budget annexe 2020 ZA LES TRAVERSES.

Le projet de budget primitif 2020 s'équilibre en dépenses et recettes à :

- section de fonctionnement : 42 774.72 €
- section d'investissement : 44 021.19 €

Compte tenu du vote du compte administratif 2019 et de l'affectation du résultat de fonctionnement par une délibération précédente, la section d'investissement fait apparaître en recette l'excédent 2019 reporté c/001 de 41 961.19 € et la section de fonctionnement l'excédent reporté de 42 774.72€ c/002.

Section de fonctionnement :

En dépenses :

Chapitre 011 : 40 714.72 € : charges à caractère général (entretien des terrains et divers)

Chapitre 042: 2 060.00 €: amortissements 2020

En recettes:

Chapitre 002: 42 774.72 €: excédent antérieur reporté 2019

Section d'investissement :

En dépenses :

Chapitre 20 : 11 974.48 € : restes à réaliser 2019 concernant une étude sur le milieu naturel parc

d'activités du Vinobre

Chapitre 21 : 32 046.71 € dont 1 000 € de signalétiques

En recettes:

Chapitre 001: 41 961.19 €: excédent d'investissement reporté 2019

Chapitre 040: 2 060.00 € amortissements 2020

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'adopter le projet de budget primitif ZA LES TRAVERSES 2020 qui s'équilibre en dépenses et recettes aux montants suivants :

section de fonctionnement : 42 774.72 €

section d'investissement : 44 021.19 €

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 31 juillet 2020 Le Président, Max TOURVIEILHE

Accusé de réception en prétecture 007-200073245-20204730-DEL30072020-08-

Date de télétransmission : 31/07/2020 Date de réception préfecture : 31/07/2020